

*Gilles Thorel, Maire*  
*Les Adjointés et l'ensemble du*  
*Conseil Municipal*  
*vous présentent leurs meilleurs vœux*  
*pour l'année 2016,*

*et ont le plaisir de vous convier à la*  
*Cérémonie des vœux qui aura lieu*  
*le samedi 16 janvier 2016 à 18h00*  
*à la Salle Polyvalente.*

# JANVIER 2016

## AU CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

|            |                                       |
|------------|---------------------------------------|
| 16 janvier | Cérémonie des voeux                   |
| 28 janvier | Remise de Prix des Maisons Illuminées |
| 6 février  | Après-midi carnaval de l'APE          |
| 9 février  | Heure du Conte                        |

## RENFORCEMENT DE LA VIGILANCE AUX ABORDS DE L'ECOLE MARCEL PAGNOL

Suite aux instructions de M. le Premier Ministre en date du 11 décembre 2015, il nous est demandé de renforcer la vigilance autour des accès aux bâtiments ouverts aux publics et principalement les établissements scolaires. Pour cela, à compter de la rentrée du 4 janvier 2016, seul le dépose minute sera autorisé sur le parking de l'école. **AUCUN** stationnement ne sera toléré. Toute infraction pourra être verbalisée.

## LE PASSAGE DE LA TNT A LA HAUTE DEFINITION

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau. Actuellement deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4.

À partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4, plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD. Le passage à la TNT HD se fera en une nuit, du 4 au 5 avril 2016, sur toute la France Métropolitaine. Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou auprès du centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local).

## LES HORAIRES D'HIVER DE LA DECHETTERIE

La déchetterie d'Arques est ouverte aux dates ci-après de fin octobre à fin mars

Lundi : de 14 h 00 à 17 h 30

Mardi à samedi de 09 h 00 à 11 h 45 et de 14 h 00 à 17 h 30

Fermé le dimanche et jours fériés